



Heures supplémentaires imposées par l'employé

Par **sylvie1987**, le **10/03/2011** à **21:33**

Bonjour,

je suis employé dans une maison médicalisé pour personnes âgées depuis bientôt 3 ans. Nous travaillons dans des conditions de travail difficiles, de très fortes pressions et nous sommes chargés de travail en temps normal et souvent surchargés dut à des arrêts maladies fréquents (dut souvent à ces lourdes tâches) et des accidents de travail (dût encore à une fatigue à cause de la surcharge de travail). J'ai sombré dans une dépression nerveuse car je n'arrivais plus à assumer ce travail et toutes ces heures supplémentaires demandées sur la base du volontariat (c'est le directeur lui même qui nous l'avait dit). J'ai fait appel à la médecine du travail pour faire constater ma dépression. Aller au travail est devenu pour moi un véritable obstacle!

Mon problème :

il était 14heures lorsque l'on m'a demandé de revenir travailler pour 17h30. J'ai refusé car je ne me sens vraiment pas bien la bas et y aller est un veritable suplice. On nous avait bien dit que ce serait sur la base du volontariat.

Suis-je en faute ?